

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : <a href="mailto:edu-mons@helha.be">edu-mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:edu-gosselies@helha.be">edu-gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2205 Didactique des sciences et de la formation manuelle, t			
Ancien Code	PEDE2B25SCFMT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<a href="#">HELHa Braine-le-Comte</a> <b>Laure MOULIN</b> ( <a href="mailto:moulinl@helha.be">moulinl@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Campus Mons</a> <b>Emmanuel DRUART</b> ( <a href="mailto:druarte@helha.be">druarte@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Gosselies</a> <b>Dominique YERNAUX</b> ( <a href="mailto:yernauxd@helha.be">yernauxd@helha.be</a> ) Murielle HAUFERLIN ( <a href="mailto:hauferlinm@helha.be">hauferlinm@helha.be</a> ) <a href="#">HELHa Leuze-en-Hainaut</a> <b>Lily DESMONS</b> ( <a href="mailto:desmonsli@helha.be">desmonsli@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire disciplinaires en lien avec les concepts et visées abordés à l'école primaire. Elle fournira de nouveaux éléments pour une boîte à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Définir, expliquer et utiliser dans un contexte défini des savoirs et savoir-faire articulés autour de ceux décrits dans le référentiel du tronc commun.

- Construire une analyse matière personnelle, ciblée et adaptée au niveau d'enseignement visé tenant compte des savoirs visés, des prérequis et des obstacles
- Formuler une question en lien avec une problématique
- Construire une séquence d'apprentissage respectant la démarche d'investigation/de réalisation correspondant aux objectifs d'apprentissage visés
- Analyser des séquences pour évaluer la pertinence des choix opérés

#### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B25SCFMTA Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B25SCFMTA Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : [edu-mons@helha.be](mailto:edu-mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq			
Ancien Code	14_PED2B25SCFMTA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB2251		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Emmanuel DRUART</b> (druarte@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant d'analyser, de construire et d'expérimenter, en s'appuyant sur des bases disciplinaires et didactiques, des séquences d'activités respectant la démarche d'investigation/de réalisation. Il sera capable de justifier ses choix didactiques et de faire appel à des référents théoriques appropriés.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

AAT 10 : De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra ainsi :

Définir, expliquer et utiliser dans un contexte défini des savoirs et savoir-faire articulés autour de ceux décrits dans le référentiel du tronc commun.

Construire une analyse matière personnelle, ciblée et adaptée au niveau d'enseignement visé tenant compte des savoirs visés, des prérequis et des obstacles

Formuler une question en lien avec une problématique

Construire une séquence d'apprentissage respectant la démarche d'investigation/de réalisation correspondant aux objectifs d'apprentissage visés

Analyser des séquences pour évaluer la pertinence des choix opérés

S'appuyer sur des référents théoriques pertinents

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les savoirs et savoir-faire disciplinaires seront en lien avec les concepts et visées repris dans le référentiel du tronc commun.

En Science: les thèmes suivants seront abordés:

- Reproduction humaine
- Systèmes circulatoire, respiratoire et digestif
- Les mélanges homogènes et hétérogènes
- Transformation de la matière

- Mouvements de la Terre autour du Soleil
- Les ressources énergétiques et thermiques

En FMTTN, les thèmes suivants seront abordées:

- FMTT: concevoir, construire et mettre en oeuvre un objet technologique
- Numérique: la création de contenu multimédia

Le titulaire de l'UE se réserve le droit d'adapter le contenu des activités d'apprentissage en fonction des besoins formulés par les étudiants.

### **Démarches d'apprentissage**

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants :

- Faire vivre aux étudiants une ou plusieurs séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Prise de recul sur les démarches vécues
- Identifier et développer différents contenus disciplinaires en lien avec le référentiel du tronc commun.
- Faire construire aux étudiants des séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires en intégrant des savoirs, savoir-faire et méthodologies acquis lors des séances de cours.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnement individuel et/ou collectif à la demande de(s) l'étudiant(s).

### **Sources et références**

- Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles
- Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles
- Les Programme de l'école primaire - Enseignement catholique fondamental
- Ouvrages de référence renseignés dans les supports de cours.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plateforme ConnectED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Divers travaux seront demandés tout au long du Q2. Ces derniers interviennent pour 20% de la côte finale de l'UE. Les consignes sont communiquées et explicitées aux cours et renseignées dans les supports de cours disponibles sur Connected.

En cas de non remise du travail en temps voulu, la note de l'examen sera de PP et l'étudiant sera considéré en échec. L'examen devra être repassé à la session suivante.

Un examen écrit est organisé en fin de Q2 et intervient pour 70% de la cote finale de l'UE.

En cas de non réussite au Q2, l'étudiant peut représenter une épreuve écrite au Q3. Cet examen écrit intervient pour 100% de la cote finale de l'UE.

Les consignes précises et les modalités d'évaluation seront communiquées en cours et déposées sur ConnectED au moment opportun.

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

## Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).